

SIÈGE SOCIAL

4906, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H1G 1A4

Téléphone : 514 328-7774
Télécopieur : 514 328-0889
Sans frais : 1 800 361-3559



www.sapscq.com

Communiqué pour affichage

Montréal, le 10 juin 2021

**À : TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES
CORRECTIONNELS DU QUÉBEC**

DE : JEAN-PASCAL BÉLISLE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

OBJET : NOUVELLES CARTES D'ADHÉSION SYNDICALE EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Chers membres,

Il y a environ 5 ans, le SAPSCQ-CSN a pris un virage numérique à 180° en ce qui a trait à ses données informatiques et son hébergement, ce qui engendra tout un travail de modernisation, mais qui aujourd'hui est plus utile et pratique que jamais.

La protection des informations confidentielles a toujours été la priorité ultime du syndicat. Jusqu'à tout dernièrement, aucune méthode de signature de cartes d'adhésion syndicales électroniques n'avait été approuvée par la CSN et son service juridique. La CSN offre maintenant le service de cartes d'adhésion en version électronique. Ce service est hautement sécurisé et nous avons pris la décision d'effectuer ce virage technologique nous permettant ainsi de passer à la carte d'adhésion numérique.

Ce changement facilitera grandement toute la gestion des informations relatives aux membres, la protection des données privées et le processus de signature des cartes des nouveaux membres. Pour votre information, il n'est pas possible de transférer la carte papier déjà signée et valide en version électronique. Cette décision entraîne de ce fait la mise en place d'une **campagne de signature de cartes d'adhésion en version électronique pour l'ensemble des membres.**

La signature de la carte électronique peut se faire par le biais tous les moyens technologiques tels que les tablettes, cellulaires et ordinateurs. Que vous soyez un ancien membre ou un nouveau membre du SAPSCQ-CSN, nous vous demandons votre collaboration afin de réaliser cette campagne avec succès.

Nous vous rappelons également que les droits d'adhésion initiaux de 5.00 \$ sont prélevés automatiquement à même votre première cotisation syndicale et qu'aucune somme supplémentaire ne sera prélevée.

Le lien pour effectuer la signature de carte est disponible sur :

<https://libreservice.csn.qc.ca/adhesion/#/SAPSCO>

Dans le formulaire où l'on vous demande d'inscrire votre numéro d'employé, vous pouvez inscrire votre matricule.

Parlez-en à vos collègues et amis, nous avons besoin de la collaboration de toutes et de tous.

Syndicalement vôtre,

Syndicat des agents de la paix en
services correctionnels du Québec (CSN),



Jean-Pascal Bélisle
Secrétaire général

JPB/mc